

Liste des décisions prises par le Conseil de Zone 16 octobre 2020 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

En séance publique

1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL DU 18 SEPTEMBRE 2020

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone approuve le PV du Conseil du 18 septembre 2020.

2. MODIFICATION BUDGÉTAIRE 1 – APPROBATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la modification budgétaire N°1/2020 de Zone de Secours DINAPHI, telle que figurant dans le document qui restera annexé, par 18 votes POUR représentant 80,81 % des dotations communales et provinciales, 0 CONTRE et 0 ABSTENTIONS, moyennant les adaptations suivantes : Diminution de 500.000 € du prélèvement sur le fonds de réserve ; Augmentation de 500.000 € de la provision pour risques et charges.

3. MP PORTES SECTIONNELLES – REMPLACEMENT DE CÂBLES ET PORTES DANS 3 CASERNES – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2020/027 et le montant estimé du marché "Remplacement de câbles et portes dans trois casernes", qui s'élève à € 7.000,00, TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 3513/723-60.

4. MP ACHAT 12 SCIES SABRE – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2020/028 et le montant estimé du marché "Achat de 12 scies "sabre", qui s'élève à € 2.685,95 hors TVA ou € 3.250,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/744-51.

5. MP ACHAT 1 TRONÇONNEUSE COUPE-TOUT - CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2020/029 et le montant estimé du marché "Achat d'une tronçonneuse coupe-tout", qui s'élève à € 1.652,89 hors TVA ou € 2.000,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/744-51.

6. MP ACHAT 2 APPAREILS DE DÉTECTION GAZ XAM8000 - CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2020/030 et le montant estimé du marché "Achat de deux détecteurs de gaz", qui s'élève à € 5.248,51 hors TVA ou € 6.350,70, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) via le marché SPF II/MAT/A12-338-15 ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/744-51.

7. MP ACHAT 3 APPAREILS MULTI-PARAMÈTRES PC3000 POUR AMBULANCES - CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2020/031 et le montant estimé du marché "Achat de 3 appareils multi paramètres pour les ambulances", qui s'élève à € 5.578,51 hors TVA ou € 6.750,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/744-51.

8. MP ACHAT 1 APPAREIL ET LOGICIEL DE CALIBRATION DES DÉTECTEURS GAZ - CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2020/032 et le montant estimé du marché "Achat d'un appareil de calibrage des détecteurs de gaz avec logiciel", qui s'élève à 12.000 € TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée

(marchés publics de faible montant) via le marché du SPF Intérieur ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/744-51.

9. MP ACHAT DE TABLES ET CHAISES – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2020/033 et le montant estimé du marché "Achat de 2 tables et 40 chaises", qui s'élève à € 3.305,79 hors TVA ou € 4.000,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/741-98.

10. MP ACHAT ARMOIRES MOBILES POUR NOUVEAU BÂTIMENT ADMINISTRATIF - CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2020/034 et le montant estimé du marché "Achat d'armoires mobiles pour le nouveau bâtiment administratif", qui s'élève à € 9.917,36 hors TVA ou € 12.000,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/741-98.

11. MP ACHAT CUISINE ÉQUIPÉE POUR NOUVEAU BÂTIMENT ADMINISTRATIF - CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2020/035 et le montant estimé du marché "Achat d'une cuisine équipée nouveau bâtiment administratif", qui s'élève à € 4.958,68 hors TVA ou € 6.000,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/723-60.

12. PATRIMOINE – ACHAT HALL DE VOIRIE À BEAURAING – PROJET D'ACTE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver le projet d'acte de vente du hall de voirie à Beauraing, cadastré section A n° 985a4 et 985z3, pour le montant de 950.000 € ; De renoncer à l'achat de la caserne actuelle, cadastrée section A n° 985t3 ; De solliciter auprès de la ville de Beauraing l'occupation de la caserne actuelle jusqu'à la fin des travaux nécessaires dans le hall de voirie pour sa transformation en poste de secours ; De liquider le paiement dès que la modification budgétaire est approuvée par l'autorité de tutelle.

13. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – INDEMNITÉ POUR DÉPLACEMENTS EN VÉLO POUR LES PROFESSIONNELS

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'accorder une indemnité au membre du personnel opérationnel professionnel qui utilise une bicyclette pour les déplacements du domicile au lieu de travail d'au moins un kilomètre, et vice-versa, une fois par jour.

14. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – CAPITAINE PROFESSIONNEL – VACANCE D'EMPLOI ET APPEL À PROMOTION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de ne pas déclarer d'emploi vacant au grade de capitaine professionnel au sein de la zone de secours DINAPHI ; De réexaminer la situation après approbation du plan du personnel et sur proposition du Collège de zone.

15. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SECOURISTE-AMBULANCIER – VACANCE D'EMPLOI ET APPEL À LA RÉSERVE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de constater [qu'au plan du personnel 4 emplois d'ambulanciers non pompiers sont à pourvoir ; que le plan du personnel, qui contenait 26 postes disponibles de secouriste-ambulancier non pompier, en compte à présent 28](#). De déclarer vacants 4 emplois de secouriste-ambulancier non-pompier volontaire au sein de la zone, à pourvoir en faisant appel à la réserve de recrutement de 2019, celle de 2016 étant épuisée.

16. RATIFICATION DÉCISION COLLÈGE DU 02/10/20

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de ratifier les décisions n° 3 et 4 prises par le Collège le 5 octobre 2020.

A huis clos

17. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – CAPORAL VOLONTAIRE DE CINEY – DEMANDE PROLONGATION DE SERVICE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de ne pas accorder de prolongation de service à un caporal volontaire au Poste de Ciney ; De lui accorder la démission en date du 28 février 2021.

18. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – CAPORAL VOLONTAIRE DE PHILIPPEVILLE – DEMANDE PROLONGATION DE SERVICE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de ne pas accorder de prolongation de service à un caporal volontaire au Poste de Philippeville ; De lui accorder la démission honorable en date du 30 septembre 2021.

19. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SECOURISTE-AMBULANCIER VOLONTAIRE – ADMISSION AU STAGE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'admettre en stage de recrutement 4 candidats de la réserve de recrutement ; De fixer l'entrée en service au premier janvier 2021, ou au premier jour de la semaine qui suit la réception par le service GRH du document du SEPP qui déclare l'agent apte à la fonction.

20. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – LIEUTENANT PROFESSIONNEL - NOMINATION DÉFINITIVE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de nommer à titre définitif un Lieutenant professionnel à partir du 1^{er} octobre 2020.

21. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES – NOMINATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de nommer à titre effectif, pour une durée de 6 ans, 9 sapeurs-pompiers volontaires à la date anniversaire de leur engagement, soit le 1^{er} octobre 2020.

La Secrétaire de Zone,
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,
Christophe BASTIN

